

PRETS FEDERAUX AUX PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances): Hier, l'honorable député de Battleford-Nord (M. McIntosh) a posé une question au sujet d'un rapport qui l'intéresse. J'ai étudié le sujet et je vois que, en ce qui concerne le renseignement venant du ministère des Finances, il a été transmis au secrétariat d'Etat. La raison du retard est que cette question a exigé beaucoup de détails du département du Travail, mais on me dit que le rapport est presque terminé et que nous pouvons l'attendre dans un jour ou deux.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MAÎTRE DE POSTE DE LAPRAIRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. VINCENT DUPUIS (Laprairie-Napierville) texte): Avant l'appel de l'ordre de jour, l'honorable ministre des Postes (M. Sauvé) voudrait-il être assez bon de me dire quand il pourra fournir les renseignements que j'ai demandés, concernant le maître de poste de Laprairie? Cette question apparaît à l'ordre du jour depuis plus de deux semaines et j'attends, avec plusieurs personnes de mon comté, la réponse de l'honorable ministre.

L'hon. M. SAUVE: Il ne s'agit pas d'une question de bonté mais d'une question de temps; je fournirai ces renseignements à l'honorable député aussitôt que possible.

M. DUPUIS: J'espère que ce sera sous peu.

BRUIT DE CONTREBANDE DE SPIRITUEUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P.-F. CASGRAIN (Charlevoix-Saguenay): La semaine dernière, j'ai demandé à l'honorable ministre du Revenu national (M. Ryckman) s'il connaissait quelque chose relativement aux bruits de contrebande sur la rive nord du Saint-Laurent, et, dans l'intervalle, je lui ai écrit à ce propos. Est-il présentement en état de renseigner la Chambre à ce sujet?

L'hon. E. B. RYCKMAN (ministre du Revenu national): Je n'ai pas reçu de lettre de l'honorable député portant sur cette question. Je me suis enquis dans une certaine mesure au sujet de la nouvelle disant que de bons Canadiens français du comté de Charlevoix-Saguenay trafiquaient leur bétail pour du whisky, mais je n'ai rien appris de nature à la confirmer. En hiver naturellement les patrouilleurs du service de prévention sont immobilisés, et je ne doute pas que le commerce illicite ne se pratique durant cette saison. Il y a dans cette région des agents du service de surveillance, que mon honorable ami doit bien connaître. Il a pu contribuer à les faire nommer, ce qui ne témoigne pas, sans doute, contre leur valeur et

[L'hon. M. Duranleau.]

je crois que l'observance de la loi est aussi bien surveillée que possible. Cette région de la côte Nord, on le sait, s'étend jusqu'au Labrador. Quant aux faits signalés par l'honorable député,—et naturellement je prends sa parole,—le département n'a pas de renseignements.

M. CASGRAIN: Je n'ai pas dit que ce trafic de produits pour l'alcool ou autre chose se pratiquait spécialement par des Canadiens français; j'ai tout simplement appelé l'attention sur le fait qu'on venait de Terre-Neuve et d'ailleurs tenter cette population et l'induire à ce commerce. Un collègue me fait observer qu'on pourrait bien venir d'autres provinces aussi.

SOULAGEMENT DU CHOMAGE ET DE L'AGRICULTURE

PROPOSITION DE PROLONGER DE DEUX MOIS LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA LOI

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le mardi 15 mars, sur la motion du premier ministre invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil pour que la Chambre délibère en comité général sur le projet de résolution suivant:

Il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier le chapitre 58 des Statuts du Canada de 1931, par la radiation du mot "mars" dans l'article 8 et son remplacement par le mot "mai".

M. G. B. NICHOLSON (Algoma-Est): Monsieur l'Orateur, voici trois semaines que cette résolution a été présentée et le débat qui se poursuit depuis s'est étendu indéfiniment. On y a fait intervenir presque tous les sujets dont le Parlement est susceptible de délibérer: réédition de discours prononcés sur le budget l'année dernière; évocation de maintes discussions: et tout cela, selon le mot du *Globe* de Toronto du 9 mars, en exécution du plan d'obstruction des libéraux.

M. DUPUIS: Donnez-en lecture.

M. NICHOLSON: Je l'ai lu, et si mon honorable ami veut en faire autant pour son compte il n'a qu'à se rendre à la salle de lecture. Pourquoi cette obstruction, se demande-t-on? Dans quel but? Selon moi, c'est la manifestation de l'attitude des honorables députés de la gauche à l'égard du chômage et du soulagement de l'agriculture. On la masque de bien des manières, mais n'empêche que ce débat révèle la pensée de l'opposition en matières aussi vitales actuellement que le chômage et l'aide à l'agriculture.

Le premier ministre (M. Bennett) avait à peine donné avis de sa résolution,—le 22 février, je crois,—que le chef de l'opposition (M. Mackenzie King) déclarait que si le chef du Gouvernement et le cabinet voulaient abdiquer, cesser de diriger et guider cette Chambre et renoncer à présenter des mesures susceptibles de remédier à la situation, la gauche